REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 25 au 31 janvier 2022

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Coopération régionale.....2
- Océan Indien : deux projets de loi pour renforcer la coopération internationale
- La France Approuve l'Accord Entre Les États Membres De La Commission De l'Océan Indien

1.2 Agriculture : Projet PReRAD-OI.....6
- Recherche agronomique : renouvellement de l'accord-cadre PRéRAD-OI

1.3. Culture : Concours photos Océan Indien.....7
- Conseil départemental : lancement du concours photo "Monuments de beauté de l'océan Indien"

1.4 Sécurité portuaire.....9
Programme de sécurité portuaire et sureté de navigation

2. Centres d'Intérêts

2.1 Environnement.....10
- La couronne d'épines : une menace pour nos coraux
- Protection des océans : 1 millions de dollars….

2.2 Tourisme.....12
- Launch of Hospitality Campaign 'Lospitalite – Lafyerte Sesel'

2.3 Education.....13
- La reprise des cours prévue ce lundi 31 janvier
- Maintien ou renvoi des examens du SC et du HSC : la pression monte

2.4 Covid-19.....15
- 518 cas positifs à Rodrigues : 98 % des patients sont asymptomatiques, selon le Dr Appadoo
- COVID-19 :1 944 cas et 51 décès entre le 22 et le 28 janvier 2022
- Derniers chiffres Covid-19 à La Réunion au 31 janvier : 3 décès en 24h

2.5 Economie.....18
- Plan de sauvetage d'Air Seychelles : accord conclu pour payer 27,8 millions de dollars sur une dette de 76 millions de dollars
- Commerce extérieur – le mécanisme de décisions anticipées se met en place

Océan Indien : deux projets de loi pour renforcer la coopération internationale



Ce mercredi 26 janvier 2022 en Conseil des ministres, Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer ont présenté deux projets de loi visant à renforcer la coopération internationale dans l'Océan indien. Le premier porte sur un mécanisme d'échange et de partage de l'information maritime dans l'océan Indien occidental et sur la coordination des opérations en mer dans l'océan Indien occidental. Le second porte sur la révision de l'accord de coopération entre les Etats membres de la Commission de l'océan Indien (COI). Nous publions ici le communiqué du ministère des Outre-mer (Photo d'illustration rb/www.ipreunion.com)

• Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord pour la mise en place d'un mécanisme d'échange et de partage de l'information maritime dans l'océan Indien occidental et de l'accord régional sur la coordination des opérations en mer dans l'océan Indien occidental.

Dans le contexte de la crise de la piraterie qui sévit depuis deux décennies, de multiples initiatives se sont créées pour renforcer la sécurité maritime dans l'océan Indien occidental. Pays riverain, la France est particulièrement concernée avec deux départements, plus d'un million de ressortissants dans la région, le troisième port militaire français, à Port-des-Galets, et l'essentiel de ses flux d'approvisionnement transitant par la zone.

Signés à Nairobi le 26 novembre 2018, ces accords visent à répondre de manière globale à l'ensemble des menaces maritimes présentes dans la zone de l'océan Indien occidental, en y associant les pays riverains. Entrent notamment dans le cadre de cet accord les missions d'assistance à l'égard de navires, la participation à la recherche et au sauvetage des vies en mer, la protection de l'environnement marin, la protection du patrimoine culturel sous-marin et la coopération en cas de catastrophes naturelles ou

environnementales.

Grâce à ces accords, et au soutien financier de l'Union Européenne, deux centres régionaux ont notamment été créés : le Centre régional de fusion de l'information maritime (CRFIM) et le Centre régional de coordination des opérations (CRCO).

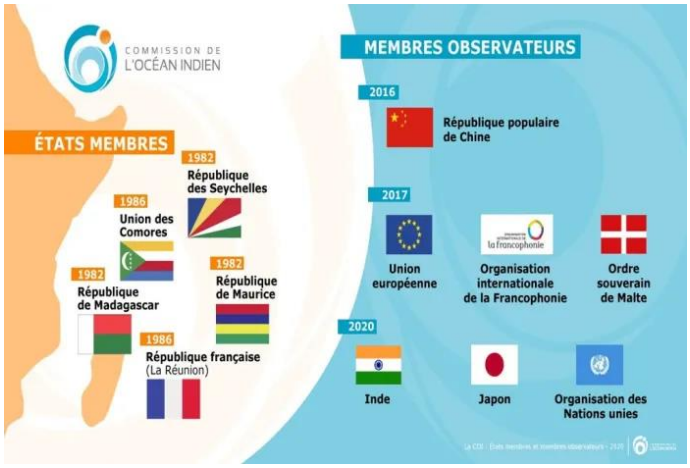
• Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord portant révision de l'accord général de coopération entre les Etats membres de la Commission de l'océan Indien (COI).

Instituée en 1984 par l'accord de Victoria au Seychelles, la COI regroupe cinq Etats Membres : Maurice, Madagascar, les Seychelles, les Comores et la France au titre de la Réunion. Elle vise à promouvoir la coopération entre les Etats insulaires du sud-ouest de l'océan Indien.

Le 6 mars 2020 un nouvel accord a été signé, visant à moderniser le cadre d'intervention de la COI, de façon à répondre plus efficacement aux besoins des Etats membres. Il permet à la Commission de se moderniser, en étendant ses compétences et en renforçant le pilotage politique de l'organisation par l'institutionnalisation d'un sommet des chefs d'Etat. Les domaines de coopération sont ainsi passés de quatre dans l'accord de 1984 à quatorze dans le présent accord :

1. La paix ;
2. La stabilité ;
3. La gouvernance ;
4. L'Etat de droit ;
5. La défense des intérêts insulaires ;
6. L'économie bleue ;
7. La sécurité alimentaire ;
8. La sécurité sanitaire ;
9. La sécurité maritime ;
10. La lutte contre la criminalité transnationale organisée ;
11. La connectivité aérienne, maritime et numérique pour le rapprochement des peuples ;
12. Le changement climatique ;
13. La protection civile ;
14. La circulation des personnes et des biens dans l'espace de la COI.

La France Approuve l'Accord Entre Les États Membres De La Commission De l'Océan Indien



Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères a présenté un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord portant révision de l'accord général de coopération entre les États membres de la Commission de l'océan Indien (COI).

Signé aux Seychelles le 6 mars 2020, cet accord vise à redéfinir les missions de la COI en les élargissant, et en lui donnant un cadre adapté et modernisé lui permettant de répondre plus efficacement aux besoins des États membres.

Plus précisément, cet accord donne les moyens aux États membres de s'adapter et de renforcer la coopération régionale face à de nouveaux enjeux pour lesquels chacun des États peut difficilement intervenir seul. Ces enjeux ont trait notamment à la sécurité environnementale et maritime, à la connectivité numérique, aux mobilités et à la santé. A titre d'illustration, pendant la crise sanitaire, le plan de riposte de lutte contre la Covid-19 de la COI a facilité l'acheminement des équipements médicaux à l'île Maurice, aux Seychelles, aux Comores et à Madagascar, grâce au soutien de l'Agence française de développement (AFD).

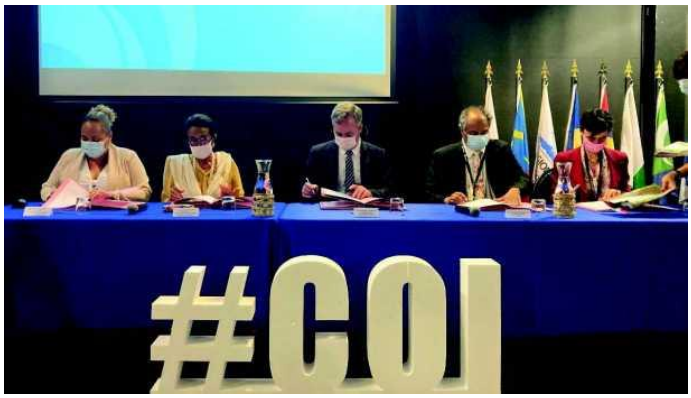
Grâce à cet accord, la COI se modernise afin d'atteindre ses ambitions en tant qu'institution de coopération régionale, en étendant ses compétences, et en adoptant une architecture institutionnelle renforçant le pilotage politique de l'organisation.

Plus d'infos sur la coopération régionale cliquez les liens ci-dessous :

- La France Approuve l'Accord Entre Les États Membres De La Commission De l'Acéan Indien (lematinal.media)
- https://www.vie-publique.fr/discours/283507-conseil-des-ministres-26012022-accord-etats-commission-ocean-indien
- https://www.elysee.fr/index.php/emmanuel-macron/2022/01/26/compte-rendu-du-conseil-des-ministres-du-mercredi-26-janvier-2022
- https://lejournaldemayotte.yt/2022/01/27/renforcement-de-la-cooperation-entre-les-etats-membre-de-la-coi/
- https://mayotte.orange.fr/actu/mayotte/renforcement-de-la-cooperation-entre-les-etats-membre-de-la-coi.html
- https://www.mayottehebdo.com/actualite/breves/deux-projets-de-loi-pour-renforcer-la-cooperation-internationale-dans-locean-indien/
- https://www.acteurspublics.fr/upload/media/default/0001/38/5f32666f26e5ec6c1de6d99fcfb5dfdac81664c0.pdf
- https://freedom.fr/projets-de-loi-visant-a-renforcer-la-cooperation-internationale-dans-locean-indien/
- Mémento l'information claire et pertinente des Outre-mer et de l'Ocean indien (memento.fr)
- https://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl21-408.html
- https://www.gouvernement.fr/conseil-des-ministres/2022-01-26
- https://www.prerad-oi.org/agenda/ocean-indien-36eme-conseil-des-ministres-de-la-coi
- https://www.acteurspublics.fr/articles/le-compte-rendu-du-conseil-des-ministres-du-mercredi-26-janvier

L'Eco austral
LES IDÉES ET LES HOMMES DE L'OCÉAN INDIEN

Recherche agronomique : renouvellement de l'accord-cadre PRéRAD-OI



De g. à dr., Adèle Odon, conseillère départementale de La Réunion, Huguette Bello, présidente de la Région Réunion, Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie, Vêlayoudom Marimoutou, secrétaire général de la COI, Elisabeth Claverie de Saint Martin, P-DG du Cirad. ©Eric Jeuffrault/Cirad

L'accord-cadre de la Plateforme régionale en recherche agronomique pour le développement dans l'océan Indien (PRé- RAD-OI) a été renouvelé le 26 novembre dernier (lors du conseil extraordinaire des ministres de la COI) pour trois ans par les représentants de l'État français, de la COI, du Département et de la Région Réunion, et du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad). La P-DG du Cirad, Elisabeth Claverie de Saint-Martin, s'est d'ailleurs déplacée personnellement, c'est dire l'importance du PRéRAD-OI, outil de coopération animé par le Cirad et réunissant les cinq pays membres de la COI depuis 2014. Il s'agit de « *renforcer la recherche, l'innovation et la formation nécessaires à l'émergence d'un écosystème partenarial durable et dynamique (…) De participer à la structuration d'un pôle d'excellence (…) De fédérer des réseaux régionaux d'acteurs engagés, de partager des ressources et des solutions utiles et appropriables par les acteurs publics, les producteurs, les organisations professionnelles et les agences de développement régionales et nationales (…)* ».
À noter que le PRéRAD-OI porte également l'Observatoire des agricultures de l'océan Indien, un outil d'aide à la décision unique dans la zone pour orienter les investissements. À Madagascar, par exemple, une étude de faisabilité a commencé. Ce travail est conduit en partenariat étroit avec une organisation paysanne faitière, le réseau SOA appuyé par AFDI (Agriculteurs français et développement international) Madagascar, le Cirad sur place et à La Réunion. L'ambition est d'étendre ce travail aux autres pays insulaires de la sous-région.

Conseil départemental : lancement du concours photo "Monuments de beauté de l'océan Indien"



Le conseil départemental lance le concours photo "Monuments de beauté de l'océan Indien" autour d'un travail de mémoire et d'histoire aux élèves de 11 à 15 ans, de La Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte, des Comores, des Seychelles et du Mozambique. Les élèves d'un groupe de deux à 10 participants et leur professeur référent ont entre le 1er février et le 30 avril 2022. Nous publions le communiqué du Département ci-dessous. (Photo d'illustration : rb/www.ipreunion.com)

"Regarder le monde, c'est toucher sa diversité". C'est l'invitation faite aux collégiens dans le cadre du concours régional de photographie "Monuments de beauté de l'océan Indien". Les jeunes sont amenés à se repérer dans l'espace, dans les pas de traqueurs de chefs-d'œuvre de leur patrimoine architectural : ils prendront un instantané d'un monument de leur choix de manière originale !

Les modalités du concours photo "Monuments de beauté de l'océan Indien". Autour d'un travail de mémoire et d'histoire et d'éducation à l'image, il est proposé aux élèves de 11 à 15 ans, de La Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte, des Comores, des Seychelles et du Mozambique, de réaliser collectivement une production photographique d'un monument remarquable de leur territoire et de l'accompagner d'une note de présentation au format et au contenu libres.

Les élèves (groupe de 2 à 10 participants), et leur professeur référent ont entre le 1 er février et le 30 avril 2022 pour s'inscrire et faire parvenir leur contribution par mail.

Les trois groupes lauréats se verront remettre leur prix à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine. Les organisateurs du concours photo "Monuments de beauté de l'océan Indien". Initiative culturelle inédite issue d'un partenariat entre le Département de La Réunion, la Commission de l'océan Indien, et l'Académie de La Réunion, le concours photo "Monuments de beauté de l'océan Indien" a pour objectif de favoriser

l'appropriation des contenus dématérialisés du patrimoine iconographique de l'océan Indien par des publics scolaires.
Ce concours fait partie du projet collaboratif d'Appropriation du patrimoine iconographique de l'océan Indien par les populations. Porté par l'Iconothèque historique de l'océan Indien (Département de La Réunion), cofinancé par l'Union européenne (FEDER – INTERREG V OI), et soutenu par la Commission de l'océan Indien (COI), ce chantier patrimonial permet l'accès à des bases d'images à caractère historique mises en commun par des institutions partenaires du sud- ouest de l'océan Indien. Après trois années de mise en œuvre opérationnelle (inventaire, numérisation et description des images), l'heure est désormais à la diffusion et aux démarches de médiation des images auprès des populations des territoires concernés.
Collaborer pour transmettre les patrimoines partagés de l'Indianocéanie L'Appropriation du patrimoine iconographique de l'océan Indien par les populations est le résultat d'une action conjointe des institutions patrimoniales de l'Indianocéanie.
Légitimes gardiennes d'un patrimoine de plusieurs dizaines de milliers d'images, elles co-construisent un partenariat durable donnant à l'océan Indien toute sa part dans le mouvement mondial d'enrichissement de la connaissance.
Les informations sur le concours et sur les modalités de participation se trouvent ici

Plus d'infos cliquez les liens ci-dessous :

- https://reunion.orange.fr/actu/ocean-indien/conseil-departemental-lancement-du-concours-photo-monuments-de-beaute.html
- https://www.zinfos974.com/Lancement-du-concours-photo-Monuments-de-beaute-de-l-ocean-Indien_a178262.html
- https://www.departement974.fr/actualite/iconotheque-lancement-concours-photo-2022-monuments-de-beaute-de-locean-indien

Programme de sécurité portuaire et sureté de la navigation: Une conférence ministérielle en 2022

27/01/2022  Nassuf Ben Amad

La Commission de l'océan Indien (COI) a organisé les 19 et 20 janvier à Balaclava (Maurice) la première réunion du comité de pilotage (COPIL) du programme financé par l'Union européenne sur la sécurité portuaire et la sureté de la navigation (PSP) pour l'Afrique australe, l'Afrique orientale et de l'océan Indien (AA-AO-OI). A cette occasion, le COPIL a convenu de la participation active des parties prenantes du programme à la prochaine conférence ministérielle sur la sécurité maritime qui se tiendra à Maurice en 2022.

Cette conférence permettra de renforcer l'engagement des États, des organisations régionales, internationales et sectorielles traitant de la sécurité portuaire et de la sureté de la navigation, qui constituent des leviers majeurs de développement économique et social pour la région. Les activités du PSP sont mises en œuvre conjointement par l'Organisation maritime internationale (OMI), la Force de police criminelle internationale (INTERPOL) et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), avec un financement de l'UE à hauteur de 28 millions d'euros et sous la coordination générale de la COI.

Le COPIL a impliqué les neuf pays bénéficiaires du PSP, à savoir l'Angola, les Comores, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles et la Tanzanie, les pays partenaires, dont l'Afrique du Sud et Djibouti, ainsi que d'autres observateurs compte tenu de leur rôle stratégique dans le secteur maritime (l'Association de gestion portuaire d'Afrique orientale et australe (PMAESA) et l'Association des ports de l'océan Indien (APIOI), Centre régional de fusion des informations maritimes (CRFIM), Centre régional de coordination opérationnelles (CRCO), le Protocole d'entente sur l'océan Indien et le Protocole d'Abuja sur le contrôle de l'état du port).

Vêlayoudom Marimoutou, le secrétaire général de la COI, a rappelé que « l'actualité de ces derniers mois a démontré l'utilité concrète de telles actions pour les zones portuaires et les voies navigables, qui sont des infrastructures essentielles pour le commerce et la sécurité des approvisionnements, comme l'indique l'adage "No shipping, no shopping". C'est une question de sécurité, bien sûr, mais aussi d'économie et de commerce, de bien-être social et de préservation des milieux marins. Pour nos États membres, qui n'ont ni ponts ni routes pour les relier les uns aux autres et au monde, le PSP touche à l'ensemble de la chaîne de valeur ».

Outre l'accord sur la prochaine conférence ministérielle, le COPIL a recommandé le renforcement de la coordination au niveau national pour assurer la cohérence de toutes les activités et promouvoir l'esprit de responsabilité partagée. Le COPIL a également convenu que les activités de formation se concentreront sur des sessions théoriques et pratiques, conformément au plan d'action du PSP, répondant ainsi aux besoins précis des pays bénéficiaires.

Nassuf Ben Amad

Plus d'infos cliquez les liens ci-dessous :

- https://inside.news/2022/01/24/securite-au-port-et-surete-de-la-navigation-lelaboration-dune-legislation/
- https://ionnews.mu/securite-portuaire-une-nouvelle-legislation-en-cours/
- https://mbcradio.tv/article/vid%c3%a9o-premier-comit%c3%a9-de-pilotage-du-programme-de-s%c3%a9curit%c3%a9-portuaire-et-de-s%c3%bbret%c3%a9-de-la

La couronne d'épines : une menace pour nos coraux



La couronne d'épines, originaire de la région indo-pacifique, est considérée comme étant un prédateur redoutable pour les coraux. Cette étoile de mer mesure environ 40 à 60 cm et possède entre 6 à 23 bras. La couronne d'épine représente un grand danger pour nos récifs coralliens, car elle se nourrit de nos coraux et de ce fait, diminuent les coraux autour de l'ile Maurice et des Seychelles.
Selon le biologiste marin, Nadeem Nazurally, ces espèces marines qui vivent dans des endroits moins profonds, soit environ 40 à 50 mètres de profondeur, sont actuellement présentes dans pratiquement tous nos lagons.
La couleur rouge de la couronne d'épine démontre sa toxicité, et il est donc déconseillé de les toucher. Les plongeurs sont avisés de rester très prudents et de porter des vêtements de protection.
Nadeem Nazurally a fait ressortir que des ONGs, en collaboration avec le ministère de l'Environnement, ont déjà entamé des projets pour éradiquer cette espèce nuisible de nos lagons.

Lire aussi : https://www.lequotidien.re/actualites/france-monde/laustralie-investit-dans-la-protection-de-la-grande-barriere-de-corail/

Protection des océans : 1 million de dollars pour protéger 4 parcs marins aux Comores

Plusieurs hautes personnalités comoriennes ont, hier mercredi, assisté au lancement du projet « renforcement de la protection des océans aux Comores », à Moroni. Un projet financé par le consortium américain, « Océan 5 » à hauteur d'un million de dollars pour une durée de trois ans. Ce projet entre dans le cadre de protection des quatre parcs maritimes comoriens.



Dans le cadre du projet renforcement de la protection des océans en Union des Comores, 4 parcs marins de l'Union des Comores ont été retenus pour être protégés. Il s'agit, entre autres, du parc de Mwali, parc de shissiwani (Ndzuani), parc de Mitsamihouli Mboudé et parc de Cœlacanthes (Ngazidja). Le ministre de l'éducation nationale, Djaffar Salim Allaoui a souligné l'importance de la mise en place d'un programme de protection des écosystèmes maritimes. Car, selon le ministre, l'océan est un élément vital pour la vie des êtres humains. « Vous conviendrez que l'océan est un élément vital pour la vie des humains. Les Comores comme tous les pays insulaires, sont exposées face aux phénomènes naturels liés aux changements climatiques. La surexploitation des espèces endémiques entraine des problèmes inestimables. Ces océans abritent une richesse naturelle. Les cœlacanthes en sont les symboles », a déclaré le ministre de l'éducation nationale.

Par ailleurs, le ministre Djaffar Salim Allaoui a cité, entre autres, les objectifs de ce projet. « Ce présent projet intègre parmi ses objectifs : renforcer les connaissances sur les auteurs de réserves maritimes, améliorer et instaurer la mise en œuvre des poivres côtières dans les îles et sensibiliser les valeurs des ANP sur l'économie nationale », a-t-il fait savoir.

Le coordinateur de ce projet, Houssoyne Housseine, a précisé que c'est un projet gouvernemental qui entre dans le cadre de protection des parcs marins en Union des Comores. « Ce projet renforcement de la protection des océans en Union des Comores permet à protéger nos ressources maritimes telles que les parcs nationaux. Le gouvernement a reçu un financement de la société américaine dans une duré de trois ans », a-t-il conclu.

Abdoulandhum Ahamada

Lire aussi : https://alwatwan.net/societe/environnement-i-le-chef-de-l%E2%80%99etat-lance-la-campagne-de-reboisement-%C3%A0-mwali.html

Launch of Hospitality Campaign 'Lospitalite – Lafyerte Sesel'



A public bus advertising the campaign

In its effort to boost the competitiveness of the local tourism industry and further promote Seychelles as destination of choice through a high standard of service delivery, the department of tourism has launched the Lospitalite Campaign, under the brand '*Lospitalite – Lafyerte Sesel'.*

With tourism being a service-oriented industry, there is a need to ensure that the quality of the interaction between visitors and tourism employees as well as the locals meets the visitors' expectations, and where possible, this expectation should be exceeded.

The campaign was officially launched yesterday by Minister for Foreign Affairs and Tourism, Sylvestre Radegonde, during a ceremony held at the Labriz Gastro Lounge at Bel Ombre, in the presence of principal secretary for Tourism Sherin Francis, director general for destination marketing Bernadette Willemin and director general for destination planning and development Paul Lebon.

Minister Radegonde noted that since every visitor who disembarks in this country is our guest, visiting us here in our home, we therefore have to take pride in being hosts and delivering the best service we can to make each one of them feel welcome at every touch point in that journey throughout the time we are hosting them.

He said the campaign is also to encourage and cultivate the ethos of service excellence, to spread it far and wide, and to recognise those in the tourism industry who excel. **Suite de l'article**

La reprise des cours prévue ce lundi 31 janvier

La reprise des cours pour les établissements publics devrait avoir lieu le lundi 31 janvier prochain, selon le rapport du conseil des ministres tenu hier à Iavoloha. Le retour de la situation à la normale devrait être effectif après le passage des intempéries dans le pays le week-end dernier qui a obligé le ministère de l'Éducation nationale à suspendre à nouveau les cours pour une semaine, dans plusieurs localités et régions.

Des établissements scolaires privés ont déjà décidé de rouvrir leurs portes depuis hier dans la capitale pour tenter de rattraper le retard causé par les multiples suspensions des cours du mois de janvier. Pourtant, certains d'entre eux se sont vu remonter les bretelles par le ministère dans la journée pour non-respect des consignes données. La plupart de ces établissements étaient contraints de faire rentrer les élèves.

Pour les établissements scolaires publics endommagés par les intempéries, la ministre de l'Éducation nationale a demandé en conseil des ministres la mise en place des mécanismes pour pouvoir les réhabiliter dans le plus bref délai et permettre le retour rapide des élèves en cours. Les écoles qui faisaient office de sites d'hébergement pour les sinistrés auraient également été libérées pour pouvoir assurer la reprise des cours dès la semaine prochaine, a annoncé la ministre de l'Education nationale.

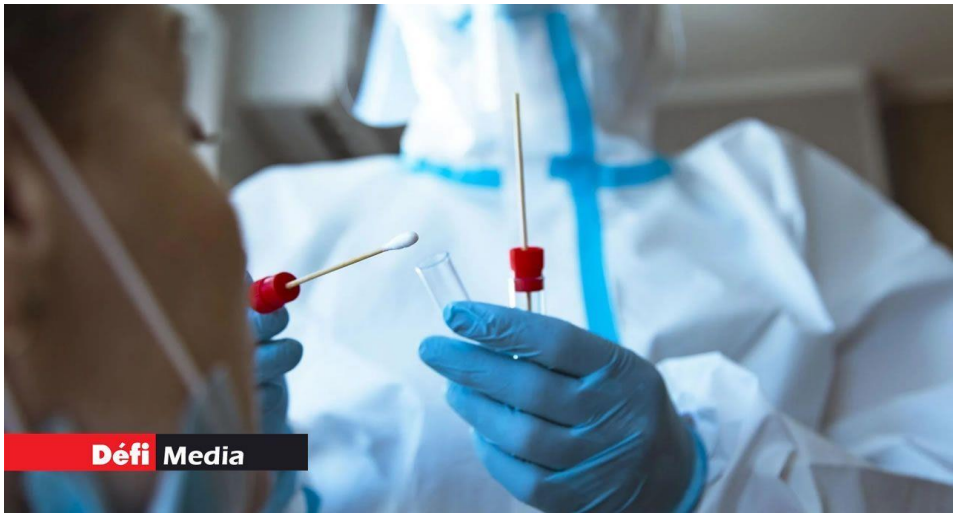
Maintien ou renvoi des examens du SC et du HSC : la pression monte

Le monde éducatif est en agitation, alors qu'aucune décision n'a été prise quant à la tenue des examens du School Certificate et du Higher School Certificate. Élèves et parents sont dans le flou le plus total à J-3 de la rentrée en présentiel, prévue pour le mercredi 2 février.
Au programme : un troisième trimestre qui sera crucial pour ceux qui prendront part aux examens de fin de cycle secondaire. Ainsi, les acteurs du secteur éducatif déplorent le silence radio du ministère de l'Éducation et du Mauritius Examination Syndicate à ce sujet. Leur souhait est d'être partie prenante, afin qu'aucun ne soit un laissé-pour-compte.
Les nerfs sont à vifs ! D'une part, il y a la colère, les frustrations et le stress des élèves qui se sentent prêts à en finir une fois pour toutes après deux ans d'attente. Et d'autre part, il y a ceux qui ne se sentent pas prêts et qui ont l'espoir d'un éventuel renvoi des épreuves.

Mandy Gooljar, de la Grade 12, s'était déjà préparée pour prendre part aux examens du School Certificate (SC). Elle explique que ce flou autour des examens ne fait qu'empirer le dilemme des élèves au fil des jours. « L'éventualité du renvoi des examens chamboule tout mon planning. Je me suis donnée à fond dans mes révisions, soit six heures de travail tous les jours. J'étais prête à me donner à 100 %, mais tout à coup, j'ai perdu la motivation ! À quoi bon se mettre la pression pour travailler intensément tous les papiers de révision et maintenant pour les refaire en boucle jusqu'à novembre ? Aujourd'hui, je ne sais pas si je dois continuer à m'employer à fond ou bien alléger les révisions. Cela devient lassant pour les élèves et nous voulons juste terminer l'année scolaire. Rester dans l'incertain ne fait qu'empirer les choses », exprime-t-elle.

Sentiment partagé par Shelley Latchmea, élève en Grade 13 : « Actuellement, je suis dans un flou total concernant mes examens. Le moins que je puisse dire, c'est que cette situation nuit à la santé mentale des élèves, qui doivent déjà gérer le stress et l'anxiété qu'entraînent les examens du Higher School Certificate (HSC). de plus, il y a le manque d'information et de communication du ministère de l'Éducation. »
Suite de l'article

518 cas positifs à Rodrigues : 98 % des patients sont asymptomatiques, selon le Dr Appadoo



À ce jour, 518 cas positifs à la Covid-19 ont été détectés à Rodrigues. 98 % des patients sont asymptomatiques et ils sont en isolement à domicile. C'est ce qu'a indiqué le Dr Soobaraj Sok Appadoo, directeur de l'hôpital ENT, et National Covid Coordinator, à Radio Plus ce dimanche. Il affirme également que seuls quatre patients présentent des symptômes légers.

Par contre, deux patients dialysés et positifs, sont actuellement sous observation au centre de santé de Mont-Lubin.

Lire aussi : https://inside.news/2022/01/31/covid-19-13-deces-a-deplorer-en-une-semaine/

COVID-19 :1 944 cas et 51 décès entre le 22 et le 28 janvier 2022

Cas du 22/01/22 au 28/01/2022	
Nombre nouveaux tests : 8 974	
TOTAL DES CAS	1 944
NOUVEAUX CAS	1 853
TRACING CONTACT	91
GUERIS	1 570
FORMES GRAVES	119
NOUVEAUX DECES	51

Cumulés	
CONFIRMES	59 319
58 630	689
Guéris : 53 582 (90,33 %)	
Décès : 1 274 (2,15 %)	
Nombre tests: 370 597	

L'épidémie de Covid-19 a de nouveau fait 51 victimes mortelles en une semaine, entre le 22 et le 28 janvier 2022. Durant cette même période, il a été dénombré 1 974 cas, sur 8 974 tests effectués. Analamanga reste toujours la région comptant le plus grand nombre de nouveaux cas par semaine dans la mesure où 1 361 cas y ont été recensés entre le 22 et le 28 janvier. Dans les localités régionales, la Sofia compte 126 cas, suivie de l'Atsimo Andrefana avec 87 cas ; DIANA 73 ; Anosy 58 ; Vakinankaratra 52 ; SAVA 31 ; Atsinanana 28 ; Betsiboka 27 ; Haute Matsiatra 23 ; Ihorombe 23 ; Bongolava 14 ; Boeny 10 ; Atsimo Atsinanana 9 ; Vatovavy et Fitovinany totalisent 9 cas ; Alaotra Mangoro 6 ; Itasy 3 ; Menabe 3 ; Analanjirofo 1. Trois régions ont compté zéro cas la semaine dernière : Amoron'i Mania, Androy et Melaky.

RÉPARTITION DES NOUVEAUX CAS PAR REGION
DU 22/01/2022 AU 28/01/2022

REGION	CAS
ALAOTRA MANGORO	6
AMORON'I MANIA	0
ANALAMANGA	1 361
ANALANJIROFO	1
ANDROY	0
ANOSY	58
ATSIMO ANDREFANA	87
ATSIMO ATSINANANA	9
ATSINANANA	28
BETSIBOKA	27
BOENY	10
BONGOLAVA	14
DIANA	73
HAUTE MATSIATRA	23
IHOROMBE	23
ITASY	3
MELAKY	0
MENABE	3
SAVA	31
SOFIA	126
VAKINANKARATRA	52
VATOVAVY ET FITOVINANY	9
TOTAL	1944

Durant la même période du 22 au 28 janvier, 1 570 personnes ont été comptabilisées comme étant guéries de la maladie, tandis que le nombre de patients présentant une forme grave est actuellement de 119.
Les données récapitulatives indiquent un total de 59 319 cas confirmés de Covid-19 à Madagascar, sur un total de 370 597 tests. Le décompte officiel des décès affiche 1 274 morts depuis le début de l'épidémie dans le pays, tandis que le nombre total de guérisons est de 53 582.
Hanitra R.

Derniers chiffres Covid-19 à La Réunion au 31 janvier : 3 décès en 24h

par Guillaume Martin

À La Réunion, le nombre de décès, **3** supplémentaires ce dimanche 30 janvier 2022, soit **114** décès depuis le 1er janvier 2022((**536** décès depuis le début de l'épidémie en mars 2020) selon Santé Publique France, avec un t**aux d'incidence** de **5335,25** pour 100 000, actuellement, selon Santé Publique France.

Le taux d'incidence à La Réunion en milieu scolaire au jeudi 27 Janvier 2022 :
Petite enfance : 2 616,84
Maternelle : 4 926,42
Primaire : 6 564,96
Collège : 7 011,82
Lycée : 7 365,58
Et 108.771 personnes guéries depuis le début de l'épidémie(mars 2020) à La Réunion.
1 Réunionnais sur 12 testés positifs depuis le 1er janvier 2022.
Suite de l'article

Plan de sauvetage d'Air Seychelles : accord conclu pour payer 27,8 millions de dollars sur une dette de 76 millions de dollars

By: Salifa Karapetyan Edité par: Betymie Bonnelame Traduit par: Rudie Bastienne



En octobre de l'année dernière, Air Seychelles a nommé deux administrateurs pour trouver une solution à sa dette. (Air Seychelles)

(Seychelles News Agency) - Air Seychelles ne remboursera que 27,8 millions de dollars sur la dette initiale de 76 millions de dollars due aux obligataires dans le cadre du plan de sauvetage de la compagnie aérienne nationale dans le cadre d'un accord entre les administrateurs de la société et ses créanciers.

L'un des administrateurs, Bernard Pool, a déclaré vendredi dans un communiqué de presse que les consultations se poursuivraient entre les administrateurs, Air Seychelles et le gouvernement pour garantir que les conditions fixées dans le plan soient pleinement respectées.

"Alors que les aspects financiers du plan de sauvetage restent notre préoccupation immédiate, la restructuration d'Air Seychelles, qui fait partie du plan de sauvetage, devra alors être abordée", a déclaré M. Pool.

Air Seychelles et les administrateurs, qui gèrent actuellement la société jusqu'à ce que les accords avec les créanciers soient finalisés, ont refusé de commenter davantage.

Récemment, le gouvernement des Seychelles a entamé des négociations avec Etihad Airways pour trouver une solution à son obligation de dette après que l'État insulaire a repris la pleine propriété de la compagnie aérienne nationale en avril 2021,

En octobre de l'année dernière, Air Seychelles a nommé deux administrateurs - Bernard Pool et Suketu Patel - pour lancer le processus de réorganisation de la compagnie aérienne après qu'une requête a été déposée par les détenteurs d'obligations Apex Trustees le 19 août 2021, pour la liquidation d'Air Seychelles afin de récupérer leur investissement dans la compagnie aérienne. **Suite de l'article**

Commerce extérieur – Le mécanisme de décisions anticipées se met en place

31 janvier 2022 Commenter L'Express de Madagascar 0 Vues 4 minute(s) pour lire



Les transports par voie maritime occupent une grande place dans les échanges extérieurs.

La Direction Générale des Douanes et les acteurs du secteur privé tablent sur la mise en place du mécanisme de décisions anticipées pour fluidifier les opérations douanières et gagner en transparence.

La Direction Générale des Douanes assure la coprésidence du Comité National de Facilitation des Échanges (CNFE). C'est dans ce cadre que son Directeur Général préside le comité de pilotage du projet de mise en œuvre du mécanisme de décisions anticipées, une structure qui réunit l'ensemble des acteurs du commerce extérieur, dont des représentants du secteur privé.

Selon la Douane malagasy, qui a célébré le 26 janvier dernier la Journée Internationale de la Douane, ce mécanisme de décisions anticipées vise à fluidifier le traitement des déclarations en douane à travers une transparence et prévisibilité accrues pour le secteur privé et l'administration douanière elle-même. L'établissement d'un tel mécanisme est une disposition obligatoire de l'Accord de Facilitation des Echanges (AFE) de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) entré en vigueur en Février 2017.

A l'occasion de la réunion du comité de pilotage, les membres ont pu valider des éléments fondateurs du mécanisme de décisions anticipées, notamment les nouvelles dispositions du cadre juridique encadrant l'octroi, le traitement et la gestion des décisions anticipées, le nouveau cadre procédural décrivant les procédures à suivre pour les demandes et le traitement et la gestion des décisions anticipées.

Suite de l'article